

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
16 septembre 2021

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 10-5a
**Rénovation Thermique et
Energétique de l'école
maternelle et élémentaire**
Acceptation de sous-traitance
ADECB

L'an deux mille vingt et un et le 30/09/2021, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SANS, le Maire.

Présents : M. SANS, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLAZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes, COURTOUX, SANDY, AGUILA

Absente excusée : Mme GERARD (Procuration : Mme AIMONE-CAT)

Mme SANDY est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise SAS SEDEC, 15 rue Saint-Pé 31260 SALEICH, souhaite sous-traiter la prestation « **Découpe des casquettes béton** », qui lui a été attribuée lors du marché de Rénovation Thermique et Energétique de l'école maternelle et élémentaire.

L'entreprise SEDEC souhaite que la société ADECB, 281 rue Marcel Mennechet, 47800 MIRAMONT DE GUYENNE, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation « **Découpe des casquettes béton** » pour un montant de 19 000 Euros HT (dix neuf mille euros hors taxes).

de l'entreprise concernée ainsi que les déclarations de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise SAS SEDEC.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise **SAS SEDEC** dans le cadre du marché de travaux de Rénovation Thermique et Energétique de l'école maternelle et élémentaire, en faveur de la **Société ADECB**, pour les travaux relatifs à la prestation « **Découpe des casquettes béton** » pour un montant de **DIX NEUF MILLE EUROS HORS TAXE** (19 000 € HT) ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **04/10/2021**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le

Le Maire,
Christian SANS

